

Département de l'Orne --- Arrondissement d'Alençon --- Commune de Chailloué --- 5 place de la Mairie – 61500	COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL Commune nouvelle de CHAILLOUÉ
--	---

L'an deux mil dix-sept, le onze avril à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chailloué dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Chailloué, sous la Présidence de Monsieur Marcel Riant.

Sur la convocation qui leur a été adressée.

Etaient présents : Mesdames GUERIN Martine, MAACHI Christine, DE STOPELLEIRE-BOUSSAUD Françoise, BARBIER Catherine, BREBION Jessica, COESNON Martine, GAUME Isabelle, DUVAL Cécile et Messieurs Riant Marcel, LECOEUR Henri, COUPARD Gilbert, CHATEL Jacques, ALEIXANDRE Emmanuel, CORU Vincent, TABUR Denis, GALLOT Jérôme, RAISON Christophe, ROBLIN Bruno, CATTEAU Gérard, GESLIN Michel.

Etaient absents : Mme DROUILLET Jessica, Mme DANOT Agnès, M. BLANPAIN Franck, M. LEPRIEUR Jérôme, M. LETARD Philippe, M. LEBOË Pierrick, Mme SCHNEIDER Véronique, Mme PROD'HOMME Jeannine, M. GICQUEL Jean-Luc.

Excusés : Mme GARNIER-LEPRIEUR Manuëla a donné pouvoir à M. ROBLIN Bruno, Mme COTTEREAU Paméla a donné pouvoir à M. Riant Marcel, Mme BOURGERIE Séverine a donné pouvoir à Mme MAACHI Christine, M. POTTIER Marc a donné pouvoir à M. CORU Vincent, M. BOULANT Samuel a donné pouvoir à Mme Martine GUERIN, M. LELOUP Christian a donné pouvoir à M. ALEIXANDRE Emmanuel.

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Martine GUERIN a été désignée comme secrétaire de séance.

- 1) Comptes administratif : Les comptes administratifs de 2016 sont approuvés à l'unanimité ;
- 2) Affectation du résultat 2016 : du Budget principal et du budget annexe Lotissement communal est adopté à l'unanimité ;
- 3) Budget primitif 2017

BUDGET PRINCIPAL

Dépenses et recettes de fonctionnement : 835 304.04 €

Dépenses et recettes d'investissement : 326 252.69 € €

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT COMMUNAL

Dépenses et recettes de fonctionnement : 697 442.95€

Dépenses et recettes d'investissement : 988 908.64 € Adoptés à l'unanimité.

- 4) Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée :
Approbation du projet chemin du Jardin à Chailloué.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22 h 30.

A chailloué le 11 avril 2017.

Le Maire Marcel Riant

